



OPTIQ-BIODIVERSITÉ

OUTILS ET PROCESSUS POUR UNE TERRITORIALISATION INTÉGRÉE DE LA QUALITÉ DE LA BIODIVERSITÉ

TOOLS AND PROCESSES FOR INTEGRATED TERRITORIALISATION OF BIODIVERSITY

Synthèse du rapport final

Responsables du projet :

Alain Bailly et Marc Valenzisi
FCBA, Pôle Biotechnologie et Sylviculture Avancée
71, Route d'Arcachon
33610 CESTAS PIERROTON
Alain.bailly@fcba.fr

Equipes partenaires

Hervé Brédif et Laurent Simon, *Université de Paris 1, LADYSS,*
UMR 7353 CNRS, 92001 NANTERRE

Paul Arnould, Martin Vigan et Kristell Michel, *ENS Lyon,*
EVS, UMR 5600 CNRS, 69000 LYON

JUILLET 2014

Numéro de contrat MEDDE/MAAF : 2100215121



I. Contexte général

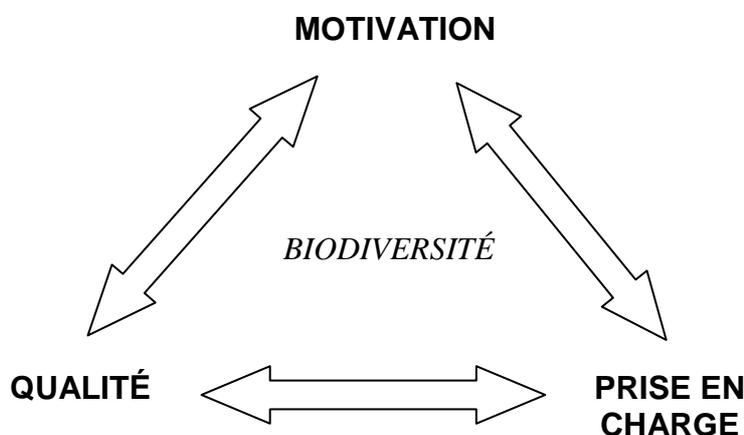
Deux grandes considérations, issues de nos précédents travaux et réflexions dans des territoires forestiers, sont au point de départ du projet OPTIQ-Biodiversité :

- Sur les multiples territoires forestiers où nous sommes intervenus (Médoc, Haut-Allier, Morvan, Lubéron...), les préoccupations exprimées par les acteurs rencontrés concernaient autant, sinon plus, la biodiversité ordinaire, que la biodiversité extraordinaire. Les motivations des acteurs rejoignaient l'intérêt croissant des spécialistes pour la biodiversité ordinaire, considérée comme « le tissu vivant de la planète » (Barbault 2006). Les politiques de protection de la biodiversité, longtemps centrées sur les espaces « naturels » emblématiques, s'orientent aujourd'hui de plus en plus vers les espaces de biodiversité ordinaire, espaces ruraux (agricoles et forestiers) mais aussi espaces urbains et périurbains. Or « envisager la biodiversité ordinaire impose de repenser radicalement les politiques de conservation-mise en réserve longtemps dominantes. Le territoire devient le cadre central de cette nouvelle approche qui conduit à reconsidérer la participation des citoyens dans la prise en charge du vivant » (Brédif et Simon, 2014).
- D'autre part, nous avons constaté que les acteurs rencontrés au cours de ces projets (propriétaires et gestionnaires forestiers, acteurs des territoires, représentants des différents usages et activités liés aux espaces forestiers) se montraient dans leur grande majorité sensibles et attachés à certains aspects de la diversité vivant dans leur territoire. Cette sensibilité et cet attachement n'étaient pas nécessairement formulés comme intérêt pour la biodiversité en tant que telle ; ils se révélaient en revanche lorsque les acteurs décrivaient les forêts et le territoire. Nous avons montré que l'explicitation des relations des acteurs à la biodiversité est chose possible (Bailly et Brédif, 2009). Ces résultats contrastaient avec le peu d'importance accordé par les chercheurs et les politiques aux motivations propres des acteurs en faveur de la biodiversité. Une analyse des textes de référence en matière de biodiversité montre que les motivations intrinsèques des acteurs en faveur de la biodiversité sont généralement ignorées par les politiques publiques et les processus internationaux. (*voir encadré dans le rapport*)

Dans le projet OPTIQ-Biodiversité, **nous faisons l'hypothèse que la motivation des acteurs en faveur de la biodiversité constitue un levier d'action pour concevoir des politiques favorisant l'implication des acteurs dans la durée. Cette voie nous semble particulièrement indiquée pour la préservation de la biodiversité ordinaire.**

Sur le plan conceptuel, le projet s'appuie sur le tryptique motivation, qualité et prise en charge.

Cadre conceptuel : le tryptique motivation, qualité, prise en charge



La motivation, ce par quoi les acteurs se mettent en mouvement

Définie dans son sens le plus général comme la « relation d'un acte aux motifs qui l'expliquent ou le justifient »¹, la motivation apparaît comme un concept majeur dans la psychologie au XX^e siècle.

Quel qu'en soit l'arrière-plan théorique, ce « concept psychologique polymorphe » (Egido, 2009) entretient toujours un rapport étroit avec l'action, le comportement, la mise en « mouvement » de l'individu. Ce rapport à l'action distingue radicalement le concept de motivation des notions de représentation et de perception, fréquemment utilisées en psychologie et en sociologie. Si le concept de motivation s'applique en premier lieu à l'individu, il faut noter que diverses théories font de la motivation un concept à la charnière entre l'individuel et le social. Nous empruntons à la théorie de l'autodétermination (Deci et Ryan, 1985) la distinction éclairante entre motivation extrinsèque (dans laquelle les comportements sont motivés par des régulations externes, comme les récompenses ou les punitions), et motivation intrinsèque, qui correspond aux comportements qui sont intéressants et motivants pour eux-mêmes, c'est-à-dire qu'ils sont motivés par la satisfaction qu'ils procurent directement. Dans des domaines divers (management, politiques publiques, pédagogie...), des travaux ont montré les limites ou les effets pervers d'actions misant exclusivement sur les motivations extrinsèques (Beauvallet, 2009).

La qualité

Une qualité (Brédif, 2008) peut être définie comme une dimension importante d'un objet ou d'une entité du point de vue d'un acteur donné. Dans cette perspective, « la qualité ne relève ni de l'objectivité pure, ni de la subjectivité pure. Elle participe à la fois de la réalité des choses et de ce qu'une personne ou un groupe en retiennent, eu égard à ce qui leur importe vraiment. ». Plusieurs considérations nous ont amené à appliquer le concept de qualité à la biodiversité. En premier lieu, l'action en faveur de la biodiversité ordinaire se heurte à une difficulté majeure, qui est l'absence d'un référentiel partagé (Simon et Brédif, 2013). Aborder la biodiversité par le biais des qualités qu'elle revêt pour les acteurs d'un territoire permet à chacun de dire quels sont les aspects de la biodiversité qui lui importent le plus : par cette entrée, l'élaboration d'une sorte de « tableau de bord » de la biodiversité d'un territoire devient à nouveau envisageable. Deuxièmement, la qualité conduit à rétablir la dimension subjective et sensible qu'il n'est pas possible de dissocier de la biodiversité, sauf à en avoir une lecture purement analytique et descriptive. Elle permet véritablement de prendre en compte, dans toute leur complexité, les motivations des acteurs. Enfin, la qualité présente également un intérêt stratégique : alors que l'impératif de préservation de la biodiversité pourrait déboucher sur une injonction aussi ambitieuse qu'irréaliste (préserver la totalité de la biodiversité), la qualité conduit à identifier les aspects ou composantes de la diversité du vivant sur lesquelles devra se concentrer l'effort de prise en charge.

La prise en charge, en complément du bon usage

Dans le domaine de la biodiversité comme dans d'autres champs de l'environnement, la notion d'usage s'avère aujourd'hui prépondérante. Sous l'influence des économistes, les processus internationaux consacrés à la biodiversité s'emploient à distinguer différentes « valeurs d'usage ». Cette notion d'usage renvoie à l'idée de normes ou de règles que les sociétés se donnent pour orienter et limiter leurs influences sur l'environnement ou le milieu qui les entoure, afin d'atteindre certains objectifs mais aussi d'assurer le renouvellement des « ressources » ou « dispositions » naturelles. Aussi nécessaire et souhaitable que soit cette approche, elle n'en présente pas moins deux limitations fortes : 1. les êtres humains sont d'abord envisagés comme des utilisateurs ou des exploitants d'un potentiel naturel qu'il s'agit de préserver au mieux – quand ils ne sont pas envisagés avant tout comme des perturbateurs ou des dégradateurs de la nature ; 2. le mode d'action qui en découle consiste à établir des règles d'usage qui s'imposent à tous, mais ne vise pas à stimuler la motivation et la capacité d'action des acteurs. S'appuyant sur différents travaux (Hans Jonas et la responsabilité, éthique du care, travaux d'Henry Ollagnon sur la gestion patrimoniale), le projet OPTIQ-Biodiversité souhaite tester en quoi la notion de prise en charge – le fait de prendre soin de, de veiller à améliorer, restaurer ou augmenter les qualités d'un autre, humain ou non-humain – peut apporter un complément appréciable par rapport à la notion d'usage. L'hypothèse étant que les deux modalités mériteraient sans doute d'être combinées pour une efficacité accrue, notamment dans le

¹ Nouveau Petit Robert, édition 2002

domaine de la biodiversité. À la différence de l'usage, la prise en charge ne procède pas en vertu de règles extérieures ou de valeurs extrinsèques, mais dépend avant tout des motivations, de la disponibilité et du regard que chacun porte sur le réel qui l'entoure. Aussi nous paraît-elle parfaitement compatible avec les notions de motivation et de qualité évoquées ci-dessus.

II. Objectifs généraux du projet

Le projet OPTIQ-biodiversité relève de la recherche-action. Il vise à concevoir, élaborer et tester des processus et des outils qui permettent, à l'échelle d'un territoire forestier, de s'appuyer sur les motivations des acteurs en faveur de la biodiversité, pour susciter une prise en charge renforcée de la qualité de la biodiversité. La recherche-action conduite dans un territoire, nourrie par un état de l'art sur les processus et outils participatifs applicables à la biodiversité, alimente en retour une réflexion de portée plus large sur la conception de politiques publiques en faveur de la biodiversité.

Les questions traitées dans le cadre de ce projet sont les suivantes : Comment intégrer les motivations des acteurs des territoires dans une politique de prise en charge de la biodiversité ? Quelles sont les données à mobiliser pour permettre aux acteurs d'un territoire d'élaborer une politique de prise en charge de la biodiversité ? Sous quelles formes et avec quels outils organiser les données dans l'objectif de faciliter l'échange entre acteurs ? Comment organiser la confrontation entre les approches des experts et les lectures « subjectives » de la biodiversité du territoire ? Comment concevoir un référentiel pluraliste des représentations et enjeux de la biodiversité forestière ?

III. Méthodologie et déroulement de la recherche-action sur le plateau de Millevaches

Fin 2011, avec l'accord du PNR de Millevaches en Limousin, la décision a été prise de conduire la démarche de recherche-action sur le terrain du plateau de Millevaches, qui répondait aux critères que nous avons prédéfinis, à savoir : un territoire à composante forestière marquée, où se conjuguent différents enjeux, en particulier production de bois et biodiversité. Située dans la partie nord du plateau de Millevaches, la communauté de communes du plateau de Gentioux a servi de territoire pilote pour la mise en œuvre d'ateliers participatifs.

Carte : Localisation du PNR du Plateau de Millevaches et de la Communauté de communes du Plateau de Gentioux

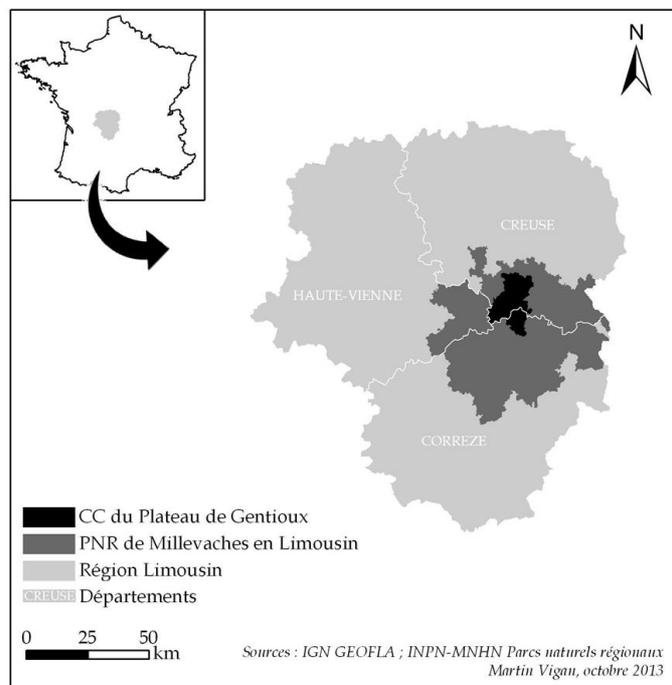
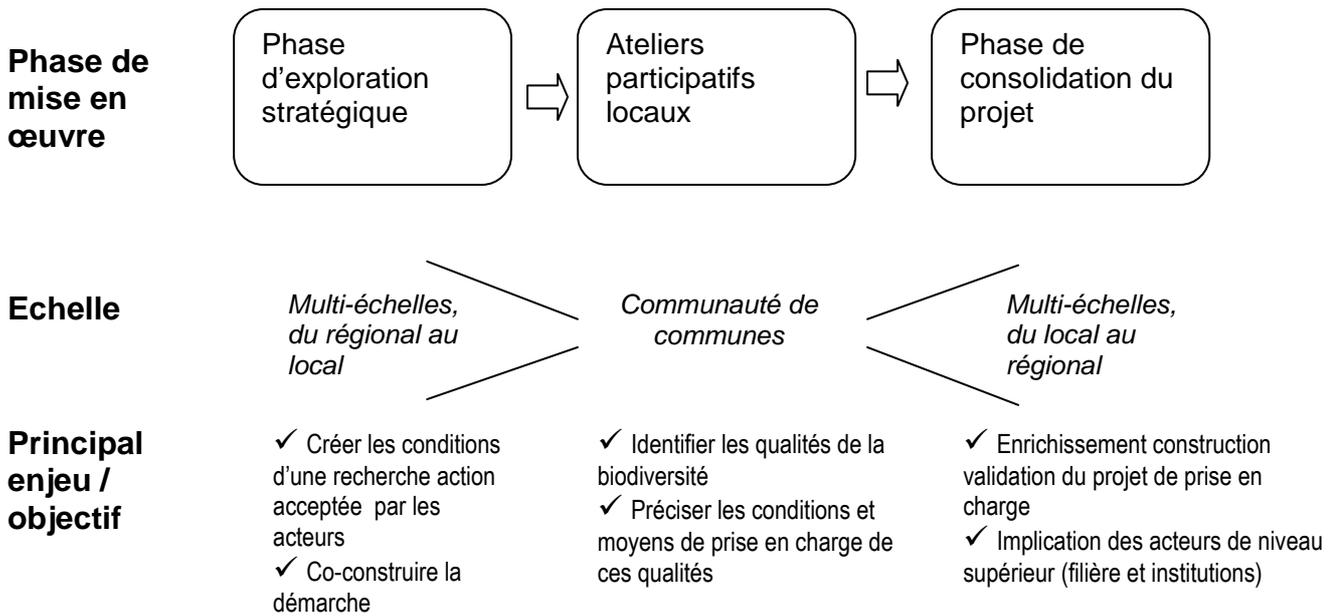


Schéma : Vue d'ensemble de la démarche de recherche-action



Comme le montre le schéma ci-dessus, la mise en œuvre de la recherche-action a comporté trois grandes étapes, chacune centrée sur des enjeux spécifiques, et sur des échelles d'intervention privilégiées. Précisons d'emblée que la démarche déployée sur le plateau de Millevaches n'a pas obéi à un plan préalablement défini, un dispositif d'ensemble conçu *a priori*, un schéma conceptuel et méthodologique que nous nous serions contentés d'appliquer sur le terrain. Certes, nous disposions d'un certain nombre de techniques, de savoir-faire et d'outils participatifs confirmés par la phase bibliographique du projet, d'une expérience certaine aussi pour l'appréhension de problèmes complexes, mais cela ne permettait pas d'imaginer *ex ante* un processus complet, adapté au contexte spécifique du plateau de Millevaches. Aussi convient-il de reconnaître, *a posteriori*, que le processus mis en place s'est construit et même co-construit progressivement, par émergences successives, par interactions croisées entre les reformulations et les suggestions de l'équipe de recherche et les réactions et avis des acteurs de terrain impliqués dans le développement du projet. Nous renvoyons le lecteur au rapport final pour une justification détaillée des choix méthodologiques retenus.

A. La phase d'exploration stratégique

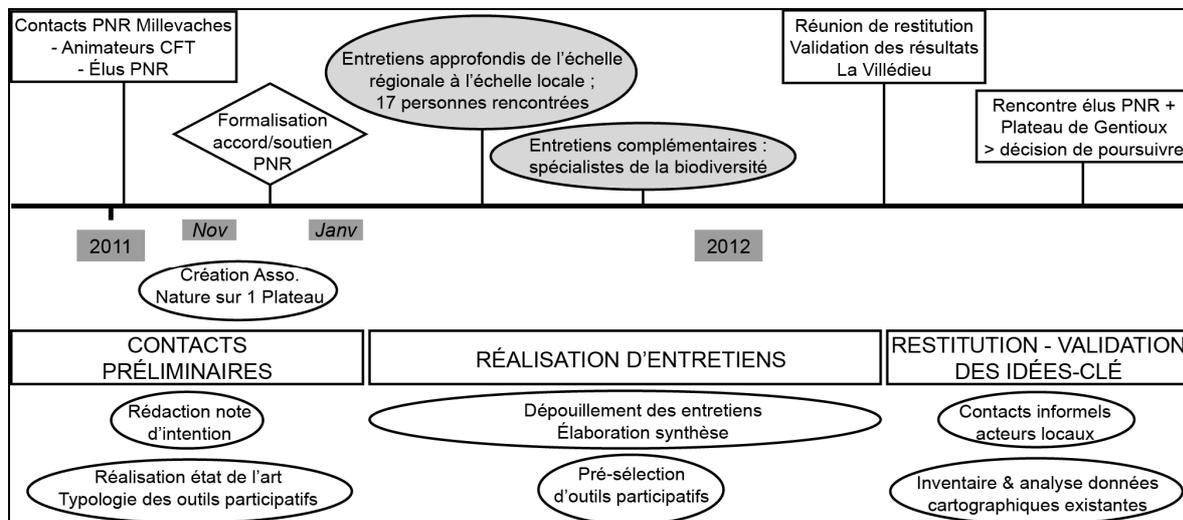


Schéma : Déroulement de la phase d'exploration stratégique : les principaux événements

Dans le contexte de tensions et de conflits autour de la forêt, perceptible dès les tout premiers contacts, nous avons privilégié pour cette démarche exploratoire des **entretiens individuels**, de type compréhensif (Kaufmann, 1996), permettant une expression libre et approfondie de chaque acteur rencontré.

- 17 entretiens ont été réalisés auprès d'acteurs de la forêt et des territoires, au niveau régional, PNR et local. La technique d'échantillonnage s'inspire de la méthode « boule de neige » (Heckathorn, 1997)
- Cette série d'entretiens a été complétée par quelques entretiens auprès de spécialistes régionaux de la biodiversité.
- Les résultats de cette série d'entretiens ont fait l'objet d'une restitution / validation auprès de l'ensemble des personnes auditionnées.

Cette phase a permis de préparer la phase suivante :

- en termes de configuration de la démarche proposée (choix de travailler sur un territoire plus restreint que le PNR, repérage d'un territoire favorable, choix de combiner des ateliers sur un thème large « forêt biodiversité et territoire » et des outils graphiques et cartographiques)
- en terme de mobilisation des acteurs (intérêt manifesté par les acteurs, accord des élus du territoire pressenti).

B. Les ateliers participatifs

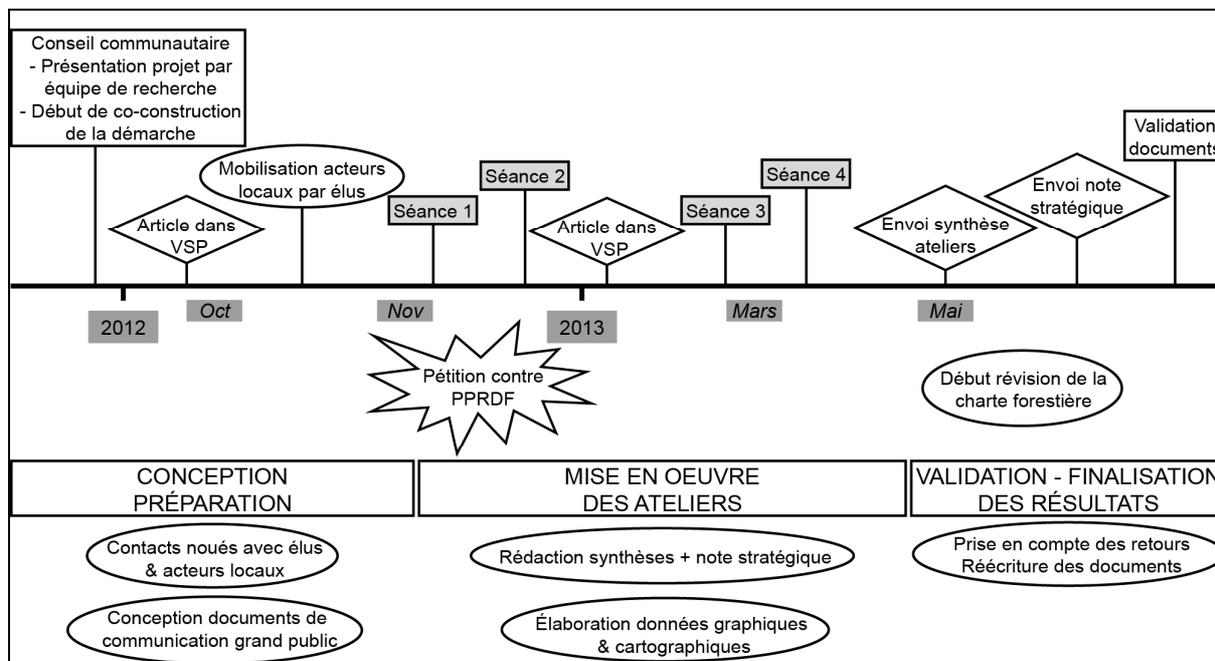


Schéma : Déroulement des ateliers participatifs : les principaux événements

L'idée de mettre en place des ateliers participatifs sur le thème "forêt biodiversité territoire" s'est imposé au fil des échanges avec les élus locaux de la Communauté de communes du plateau de Gentioux. L'objectif, pour l'équipe de recherche, était de dépasser les blocages rencontrés au niveau institutionnel, en abordant les enjeux et problèmes à un niveau assez fin, avec une approche ancrée dans la réalité du territoire local. Pour les élus locaux, l'enjeu était clairement de "reprendre la main" sur les questions forestières, en favorisant l'expression locale d'une analyse et d'un projet. La conception des ateliers s'est faite en partenariat étroit avec les élus du territoire, de même que la mobilisation des acteurs.

Plusieurs considérations et principes ont guidé la constitution du groupe-projet :

- *Le pluralisme*. Le groupe-projet devait représenter dans la mesure du possible les différentes catégories d'acteurs et la diversité des rapports à la forêt.

- *La motivation.* Les participants devaient être des personnes motivées, se sentant concernées par la question.
- *L'équilibre acteurs institutionnels - "simples citoyens".* Afin d'éviter que le groupe ne reproduise les « impasses » des réunions institutionnelles, nous avons cherché à inclure dans le groupe-projet des personnes pas forcément habituées à des fonctions de représentation.
- *La taille du groupe.* Au vu de notre expérience, l'optimum pour le fonctionnement d'un tel groupe est situé autour de 15 personnes (7-8 participants minimum, 20 maximum).

Le groupe-projet s'est réuni à quatre reprises entre novembre 2012 et avril 2013. 20 personnes ont participé aux ateliers.

Le cheminement proposé aux participants au cours des 4 séances comportait trois phases successives :

1. Caractérisation de la biodiversité (en forêt ou en rapport avec la forêt) et de son importance pour le territoire
2. Elaboration d'un diagnostic des problèmes et des réponses
3. Réflexion sur les pistes d'amélioration

En parallèle, et en lien étroit avec les ateliers, un travail de construction et d'analyse de l'occupation du sol a été réalisé.

C. La phase de consolidation du projet

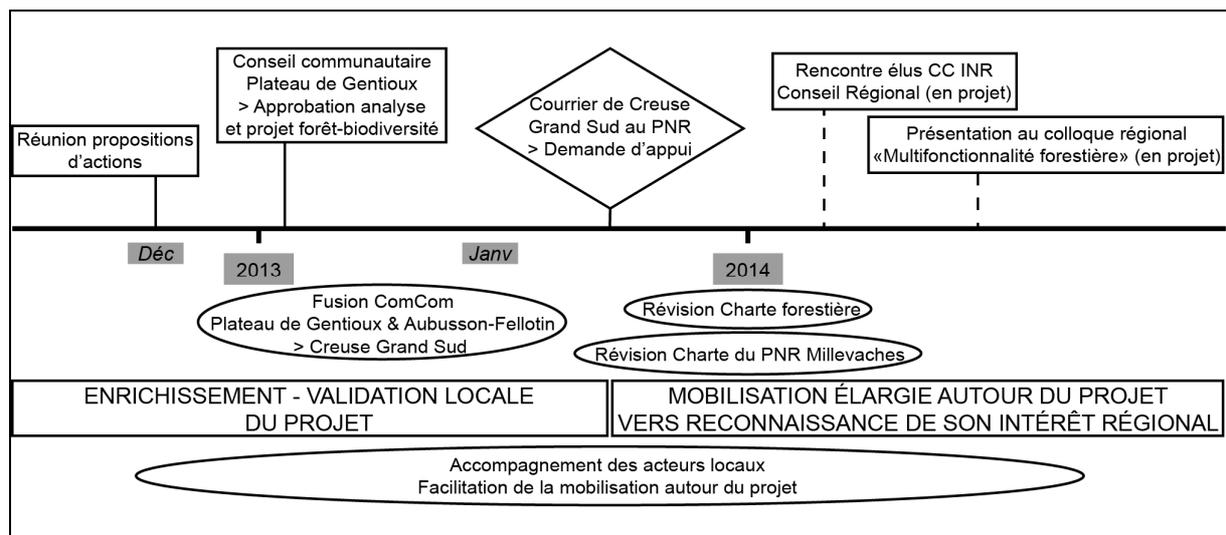


Schéma : Déroulement de la phase de consolidation du projet : les principaux événements

La phase de consolidation du projet se distingue des phases précédentes, en ce sens que ce sont désormais les élus et acteurs du territoire du plateau de Gentioux qui ont repris à leur compte la démarche et le projet. Le travail de l'équipe de recherche consiste désormais principalement à accompagner et conseiller les élus du territoire. Sur le plan méthodologique, cette étape de la recherche-action repose sur deux types d'action :

- L'élaboration d'une stratégie d'ensemble, discutée et validée par les élus du territoire. Cette stratégie visait notamment à obtenir une validation large du projet au niveau du territoire, à assurer la continuité du projet dans un contexte de fragilité institutionnelle (fusion entre communautés de communes), à enrichir les propositions d'action, enfin à susciter une mobilisation élargie autour du projet et la reconnaissance de son intérêt régional.
- La facilitation de l'action des élus : aide à l'organisation de réunions (conseil dans le choix des participants, rédaction de compte-rendu), facilitation des contacts auprès d'acteurs institutionnels (Interprofession bois, PNR, CRPF, Conseil régional...).

IV. Résultats obtenus

1. Une dynamique de prise en charge de la qualité de la biodiversité amorcée dans un contexte difficile

Dans un contexte particulièrement difficile et dégradé (ancienneté des conflits autour des espaces forestiers, multiplicité des acteurs, dissymétrie des rapports de force, absence de leadership manifeste), des résultats tangibles ont pu être obtenus.

Le travail engagé à l'échelle du territoire du plateau de Gentioux a permis :

- ⇒ Un accord sur un double référentiel de la biodiversité du territoire (identification des composantes stratégiques de la biodiversité, et des grandes motivations qui sous-tendent l'intérêt des acteurs pour la biodiversité). Un tel référentiel n'existait pas jusque là (*voir schéma ci-dessous*).
- ⇒ Une analyse partagée des problèmes ainsi qu'un projet de prise en charge de la biodiversité (pistes d'actions, esquisse d'instance de facilitation) – alors qu'au moment où l'intervention a débuté, le positionnement des acteurs du territoire (élus, habitants, associations) se traduisait presque exclusivement en termes de « mobilisation contre ».
- ⇒ Un outil d'aide à la construction, au pilotage et au suivi d'un projet « forêt biodiversité » - outil issu d'un travail sur l'occupation du sol construit au plus près des demandes et préoccupations des acteurs.

Les élus du territoire ont dès à présent décidé de porter les analyses et propositions du groupe projet, et sollicité l'appui du PNR dans ce sens. D'autres démarches sont en cours auprès d'acteurs régionaux.

Lire dans la partie Résultats du rapport :

- **Analyses et pistes d'action issues des ateliers participatifs « forêt biodiversité et territoire »**
- **L'occupation du sol : un outil pour la construction, la mise en œuvre et le suivi du projet de prise en charge de la biodiversité**

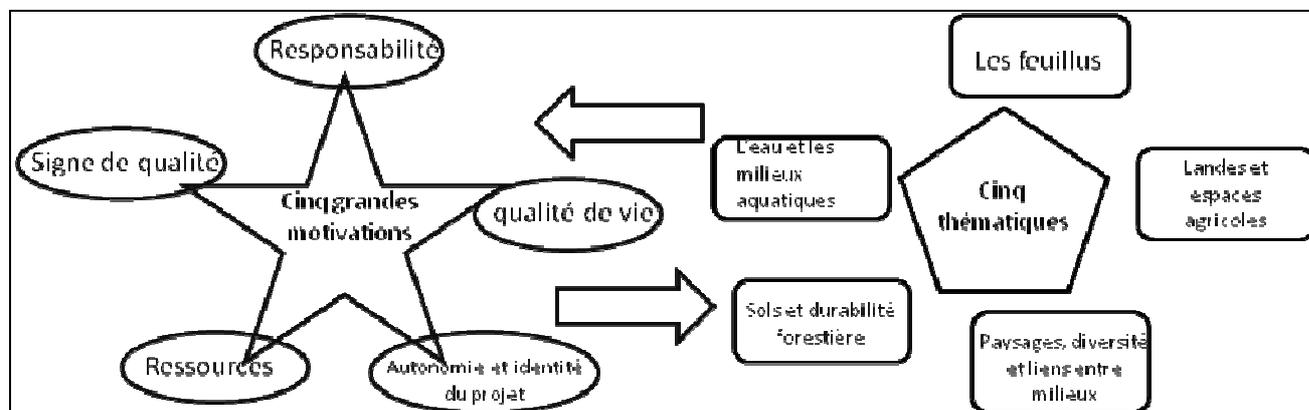


Schéma : Un double référentiel de la biodiversité du plateau de Gentioux : les thématiques stratégiques ou critiques pour le territoire (à droite), et les grandes motivations conduisant les acteurs à se préoccuper de la biodiversité du plateau de Gentioux.

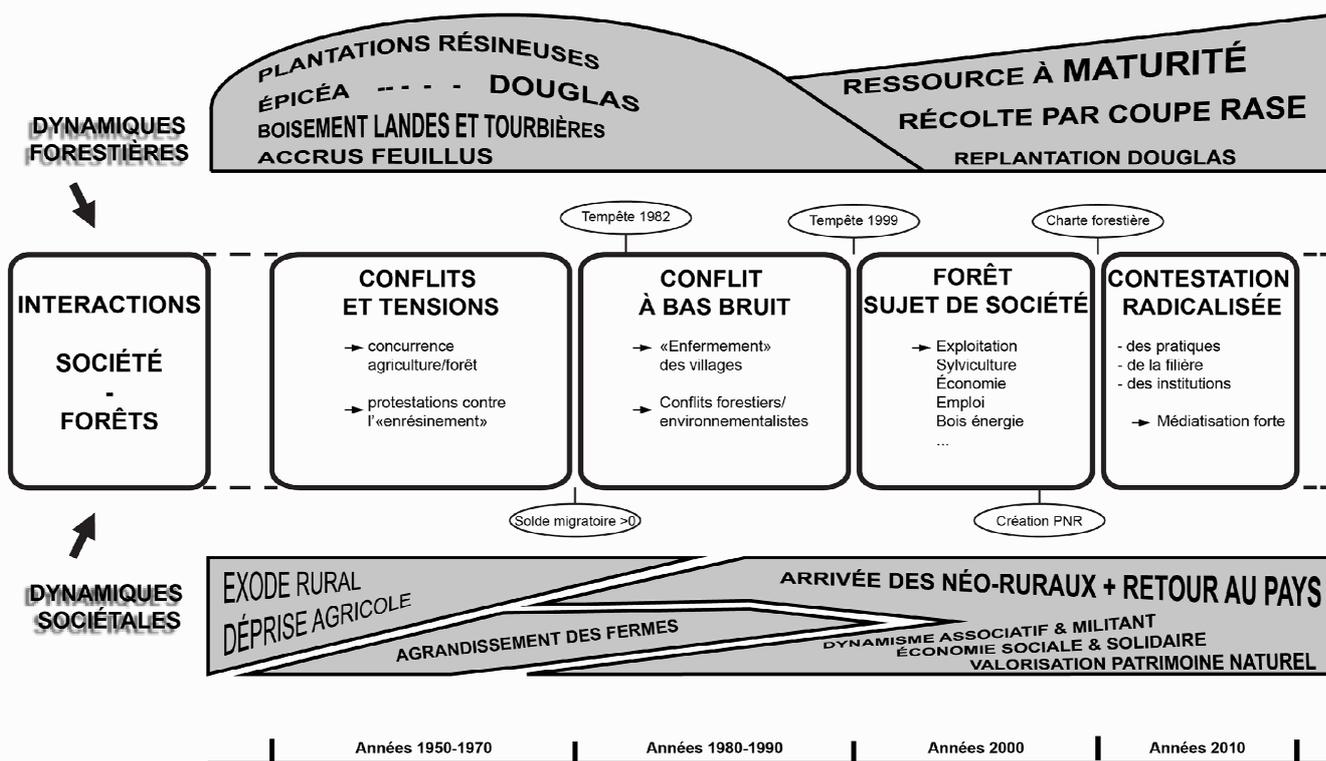
2. Tentatives de modélisation du contexte d'intervention, du processus mis en œuvre, et du choix des outils participatifs

La recherche-action confirme l'existence de motivations intrinsèques par rapport à la biodiversité. Trois autres résultats importants ont pu être obtenus à partir d'un effort de réflexivité et de conceptualisation appliqué au contexte d'intervention, au processus lui-même, et aux critères de choix des outils participatifs recensés.

⇒ En dépit de l'abondance d'études portant sur le plateau de Millevaches et ses forêts, nous ne disposons pas, au début du projet, d'une grille de lecture du contexte du plateau de Millevaches permettant d'appréhender de manière globale la question des liens forêt biodiversité territoire. L'analyse que nous présentons dans le rapport final s'est construite en mobilisant et en croisant de multiples sources : études historiques et monographies, textes de référence (Charte du PNR, Charte forestière...), résultats des entretiens de la phase d'exploration, analyses issues des ateliers participatifs sur la communauté de communes du Plateau de Gentioux. Nous avons, sur une période d'une soixantaine d'années (1950-2013), identifié les grandes composantes de la dynamique forestière d'une part, celles des dynamiques sociétales d'autre part : sur cette base, nous avons étudié comment ces dynamiques interagissaient. Nous avons ainsi pu repérer les principaux thèmes structurant ces interactions ; nous avons également proposé une modélisation de quelques grandes périodes au regard des interactions forêt-société. Cette relecture originale du contexte présente un intérêt en soi, connaissance mais elle fournit également une trame d'analyse possible d'autres contextes forestiers.

Lire dans la partie Résultats : « Forêts, biodiversité et société : une relecture stratégique du contexte du plateau de Millevaches »

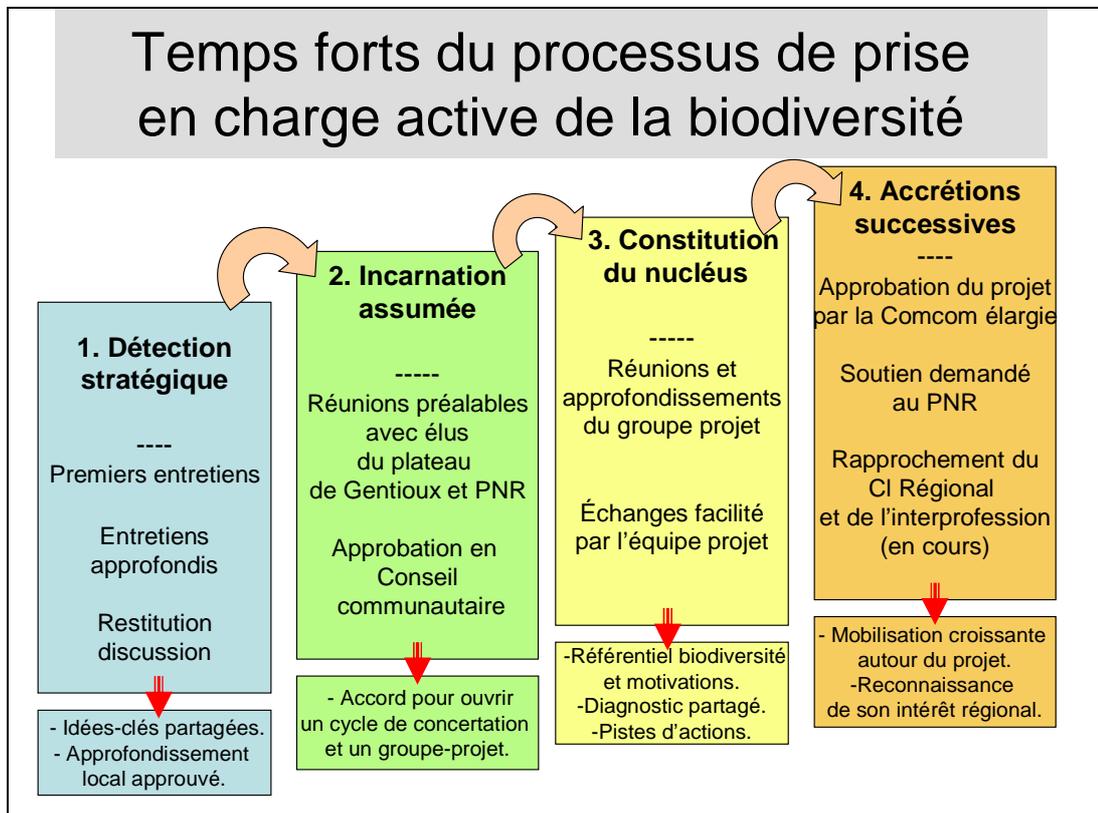
Schéma ci-dessous : Les interactions forêts – société locale sur le plateau de Millevaches au cours de la période récente (1950 – 2013), des conflits et tensions à la contestation radicalisée



⇒ Un autre effort conceptuel a conduit à la modélisation du processus mis en œuvre sur le plateau de Millevaches. A posteriori, la démarche engagée peut se lire comme un enchaînement de grandes étapes concourant à amorcer un processus de prise en charge fondé sur les motivations des acteurs en faveur de la biodiversité. (voir schéma ci-dessous : « Temps forts du processus de prise en charge active de la biodiversité »). Nous avons

précisé pour chaque étape les enjeux principaux, les modalités et outils mis en œuvre, ainsi que son aboutissement (les résultats ayant permis le passage à l'étape suivante). Cette modélisation du processus déployé sur le plateau de Millevaches met en avant la notion de nucléus, ou noyau d'accrétion. Les modalités de constitution de ce noyau originel sont telles qu'elles s'avèrent propices à la poursuite d'un principe ou d'un processus d'accrétion par strates successives.

Lire dans la partie Résultats : « **Essai de modélisation du processus** »



⇒ Pour la conception de la recherche-action, nous avons besoin d'une méthode permettant de raisonner le choix des outils en fonction des enjeux et des contraintes des différentes situations. La méthode que nous avons mise au point a été mise à l'épreuve de la recherche-action, qui a permis d'en tester la pertinence et de l'affiner. Elle consiste en une typologie des principaux outils potentiellement applicables. Les différents types sont définis principalement en fonction des deux propriétés des outils suivantes : l'objectif, c'est-à-dire ce que l'outil permet d'obtenir et d'apporter lors de la démarche, et le mode de mise en place (avec les acteurs individuellement ou collectivement, couplage avec d'autres types d'outils). Cela a permis de distinguer quatre grands types d'outils participatifs : i) le type des "pelles", qui servent à creuser, à identifier la situation (contexte, enjeux, acteurs, motivations), ii) le type des "nivelles", qui permettent de mettre au même niveau et de croiser les diverses représentations de la situation, iii) le type des "truelles", qui façonnent des pistes d'actions partagées en croisant et en discutant ces différentes représentations et iv) le type des "écuelles", qui conjuguent les capacités des trois autres types d'outils et aboutit également à la construction de pistes d'actions partagées.

Lire dans la partie Résultats : **Etat de l'art – B) Une boîte à outils pour la construction d'un projet partagé de prise en charge de la biodiversité**

3. Des résultats transférables à d'autres territoires forestiers

L'équipe de recherche a réfléchi à la transférabilité des résultats obtenus sur le plateau de Millevaches, à d'autres territoires forestiers.

Une nouvelle relecture du processus déployé sur le plateau de Millevaches sous l'angle de la biodiversité et de sa prise en charge a permis de souligner combien le travail réalisé sur le plateau va au-delà du simple « cas particulier ».

En croisant les enseignements du cas Millevaches avec des travaux et interventions réalisés dans d'autres territoires forestiers, nous avons élaboré un guide pour la conception de démarches de prise en charge active de la biodiversité dans différents contextes forestiers. Ce guide s'adresse à toute personne chargée d'initier ou de mettre en œuvre une politique en faveur de la biodiversité à l'échelle d'un territoire forestier, au sein d'une collectivité (PNR, Pays, etc.), d'une administration ou d'un organisme de développement forestier. Il trouvera une application tout indiquée dans le cadre de la mise en œuvre de Chartes forestières de territoire.

Un cheminement autour de cinq questions-clés structure ce guide. Nous avons précisé pour chaque étape les principaux résultats à rechercher, et indiqué dans la mesure du possible les outils mobilisables. A chaque étape, nous avons envisagé différentes situations ou contextes forestiers. Le guide n'a évidemment aucun caractère définitif. Il se présente comme une tentative de faire face à des situations extrêmement diverses ; aussi avons-nous souhaité lui conserver un caractère encore assez général, afin de ne pas trop rigidifier son contenu, de favoriser son appropriation par d'autres chercheurs et gestionnaires, et de rendre plus aisée l'intégration d'éléments auxquels nous n'aurions pas accordé assez d'importance.

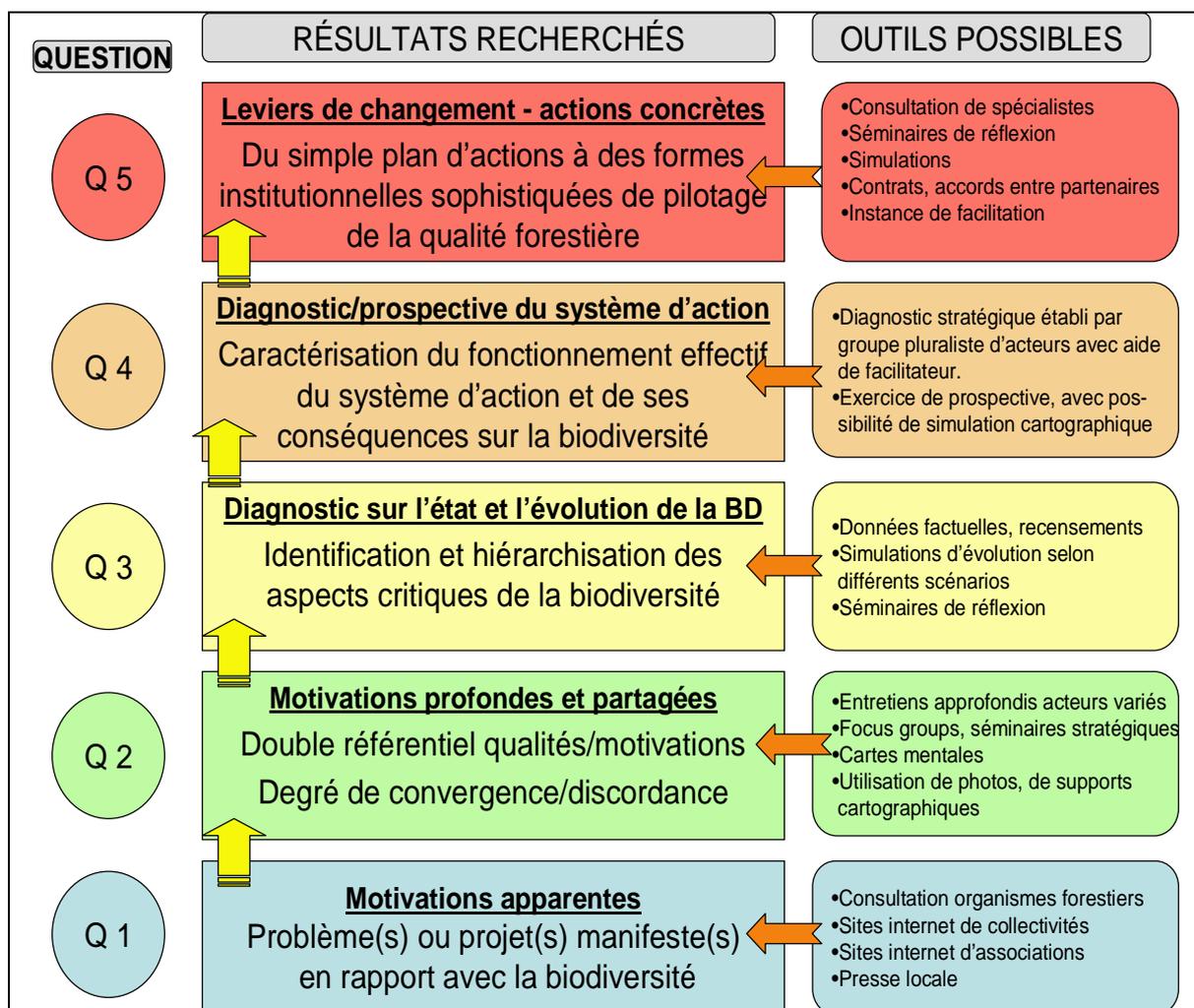


Schéma : Représentation schématique du guide pour la conception de démarches visant à la prise en charge active de la biodiversité ordinaire.

Lire dans la partie Résultats : « **Guide pour la conception de démarches visant à la prise en charge active de la biodiversité dans les territoires forestiers** ».

Liste des opérations de valorisation et de transfert issues du contrat (articles de valorisation, participations à des colloques, enseignement et formation, communication, expertises...)

PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES	
Publications scientifiques parues Publications scientifiques à paraître	<ul style="list-style-type: none"> • « Quelle place pour les acteurs locaux dans la gestion de la biodiversité ordinaire : exemples en milieu urbain, forestier et agricole » (auteurs Laurent Simon et Hervé Brédif) ; parution mars 2014 dans le Bulletin de l'Association de Géographes Français →Une valorisation supplémentaire de cet article est prévue dans la revue en ligne <i>Open Journal of Forestry</i>, sous le titre « <i>Ordinary biodiversity, local stakeholders and forest management as a driver for regional sustainable development</i> » • « La biodiversité, possible connecteur entre logique de filière et dynamique territoriale : le cas du plateau de Millevaches ». Dans ouvrage collectif issu du colloque de l'ASRDLF de juillet 2013. En cours de relecture. Parution prévue en 2014
Publications scientifiques prévues	<ul style="list-style-type: none"> • Article sur les principaux outils participatifs applicables à la prise en charge de la biodiversité. Objectif de parution dans une revue française (<i>Nature Sciences Société</i> ou <i>VertigO</i>) <i>Titre envisagé</i> : « Biodiversité, territoires et boîtes à outils participatifs ; La prise en charge intégrée de la biodiversité à l'origine d'un moyen de se repérer et de choisir parmi les outils participatifs pour un projet de territoire » • Article de réflexion (en cours d'élaboration) sur la démarche et les résultats sur le plateau de Millevaches. Objectif de parution dans une revue anglo-saxonne (<i>Ecology and Society</i>) <i>Titre envisagé</i> : « La motivation des acteurs comme levier d'action en faveur de la biodiversité : enseignement d'une expérience en contexte de fortes tensions ».
COLLOQUES	
Participations passées à des colloques	<p>Colloque nationaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Quelle place pour les acteurs locaux dans la gestion de la biodiversité ordinaire: exemples en milieu urbain, forestier et agricole ? ». Communication de Laurent Simon et Hervé Brédif

au Colloque de l'AGF (Association des Géographes Français) « Quelles politiques environnementales pour les territoires ordinaires ? » (Paris, 20 octobre 2012)

- « **Recherche-action : comment co-construire ?** ». Communication de Martin Vigan au colloque « Les démarches participatives en recherche : une autre façon de communiquer ? » (ENS Lyon, 29 mai 2013)

Colloque international

- « **La biodiversité, possible connecteur entre logique de filière et dynamique territoriale : le cas du plateau de Millevaches** ». Communication de Marc Valenzisi au 50^{ème} Congrès annuel de l'ASRDLF (Association de Science Régionale de Langue Française), « Culture, patrimoine et savoirs », session « Forêts et foresterie – savoirs et motivations », (Mons, 8 juillet 2013)

Participations futures à des colloques

THESES

Thèses passées

Thèses en cours

ARTICLES DE VALORISATION-VULGARISATION

Articles de valorisation parus

Articles de valorisation à paraître

Articles de valorisation prévus

AUTRES ACTIONS VERS LES MEDIAS

Actions vers les médias

(interviews...) effectuées

Actions vers les médias prévues

ENSEIGNEMENT – FORMATION

Enseignements/formations dispensés

Cours de niveau Master 1 et Master 2 (Master 2 BIOTERRE) de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Enseignements/formations prévus

EXPERTISES

Expertises menées

Expertises en cours

Expertises prévues

METHODOLOGIES (GUIDES...)

méthodologies produites

Guide pour la conception de démarches visant à la prise en charge active de la biodiversité dans les territoires forestiers

méthodologies en cours

d'élaboration

méthodologies prévues

AUTRES

Précisez...